

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 28 OCTOBRE 2024

Le vingt-huit octobre deux mille vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.  
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.  
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, MAFFEI Pascal, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** PAONE Nathalie (Pouvoir donné à DURBESSON Audrey), SOLINAS Alexandra (pouvoir donné à Jany FROISSART), DEFIANAS Anne-Laure, BURAVAND Julien (pouvoir donné à Pascal MAFFEI).

**Absents :** BRISENO Laetitia, FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

**Rapporteur :** M. le Maire

Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération logements, visée ci-après, il convient de recourir à un prêt relais d'un montant de 602 000,00 EUR dans le cadre du financement des investissements inscrits au budget.

Après présentation et analyse des offres de financements proposées à la commune par le cabinet ZELEIA représentée par M. Gilles BOYER en date du 16 octobre 2024, l'offre de prêt relais de la Banque Postale s'avère la plus intéressante.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**A L'UNANIMITÉ,**

Sur la proposition de Monsieur le Maire,  
Après avoir pris connaissance de l'offre de financement proposée par La Banque Postale,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la passation d'un contrat de prêt relais de 602 000,00 € avec la Banque Postale

Principales caractéristiques du contrat de prêt-relais :

Score Gissler : 1A

Montant du contrat de prêt : 602 000,00 EUR

Durée du contrat de prêt : 3 ans à compter de la date de versement des fonds

Objet du contrat de prêt : Prêt relais

Versement des fonds : au plus tard le 13 décembre 2024

Taux d'intérêt annuel : Taux Fixe de 3,90 %

Base de calcul des intérêts : 30/360

Echéances d'intérêts : périodicité trimestrielle

Remboursement du capital : in fine

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêt pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant un préavis de 35 jours calendaires

Commission : Commission d'engagement : 602 euros

**AUTORISE** le Maire à signer le contrat de prêt et tous documents s'y rapportant et à procéder ultérieurement sans autre délibération et à son initiative aux diverses opérations prévues dans le contrat.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

Le Maire :



| NOMBRE DE MEMBRES              |             |                                     |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 19                             | 19          | 16                                  |

**Objet de la délibération :**

Réalisation d'un prêt relais pour l'opération de réhabilitation de bâtiments communaux pour transformation en logements et locaux associatifs.

N°121/2024